

• **Jean Vila**

*L'homme et le maire de Cabestany* p.8

• **CÉMOI**

*L'incompréhension* p.9

**Élections.  
Résultats et  
analyses**

p.3-4-5



Perpignan samedi 3 juillet de 12h à 16h

# Ensemble contre l'extrême droite !



Les assemblées élues, les Départements et les Régions, dans leurs domaines de compétence décidés par la loi et « corsetés » par les choix budgétaires nationaux seront, chez nous, de « Gauche ». Dans un ensemble de domaines importants, elles serviront donc de points d'appui pour la pérennité des services publics, de bouclier social de la petite enfance au grand âge, d'institution publique solidaire pour les plus démunis, d'initiateurs et acteurs de politiques vertueuses en matière d'environnement, de soutiens aux activités artisanales et industrielles utiles et non financières, de développement des transports en commun publics toujours mieux adaptés aux besoins des usagers, d'aide aux collectivités, de moteur pour un ensemble d'activités culturelles en direction d'un public large et divers, d'apport non négligeables dans le domaine de la santé publique et dans la lutte contre les déserts médicaux, d'accélérateur et d'amplificateur de démocratie vivante... Bref, des assemblées soucieuses de l'intérêt commun et de l'intérêt général. La droite et l'extrême droite, c'est le contraire. Majoritairement donc, en Occitanie et dans les P.-O., nous avons confié les clefs du camion et l'argent public à des élu.e.s pour quelques années, et, disons-le plus précisément, « les citoyens qui ont voté » ont renouvelé et amplifié leurs choix précédents. Mesurons bien cette question de la « désaffection », ce désastre démocratique central. Le prochain numéro du journal y consacrera un dossier.

**Mais...**

Il y a danger, et il ne date pas d'aujourd'hui. « J'ai fait mon devoir, je ne m'occupe plus de rien ! ». Après le vote, il y a la vie, le vécu, les problèmes, les injustices, les menaces qui pèsent, les fins de mois, les jeunes et les étudiants maltraités, le chômage massif et la précarisation des emplois, la quasi disparition des relations humaines dans l'ensemble des vecteurs de la société et des institutions publiques (finances, CAF, EDF, Préfecture, La Poste...), les délocalisations financières, les « réorganisations stratégiques » des industries, l'invasion capitaliste et financière dans le domaine de la transition écologique.

Il y a un autre danger. Le poison eugéniste, raciste et autoritaire qui gangrène les médias, et pèse sur la pensée générale. Nous avons, dans notre département, contribué à une première amputation réussie.

**Rester mobilisé**

Les élus, les assemblées ne peuvent rien sans l'engagement régulier des citoyens pour de nouvelles conquêtes, ou pour mettre en échec les réformes et décisions rétrogrades. Il y a les associations, les syndicats, les partis pour résister, élaborer, imposer au bout du compte des décisions conformes à l'intérêt général. « La lutte contre l'État et la stratégie SNCF dans la région a besoin d'un mouvement populaire plus large et plus important pour avancer des solutions de long terme. Seul.e.s, les élu.e.s ne peuvent pas tout » me confiait (à quelques mots près), à propos du Train Primeurs, J.-L. Gibelin, vice président communiste à la Région. Dont acte.

# Annonces

## UPTC. La poésie de Jordi Pere Cerdà

Vendredi 2 juillet - 18h30 - Maison des communistes - 44, avenue de Prades - Perpignan.

## Fraliberthé. Points d'enlèvement des commandes en « clic et collecte »

Samedi 3 Juillet de 10h à 12h30 - « El Taller Treize » - 13, rue Ste-Croix - Ille-sur-Têt.  
Commande à transmettre avant la veille à fraliberthesolidarite66@gmail.com ou 07 83 33 65 58 / 06 81 23 31 24

## Section du Vallespir du PCF. Repas de la cellule de Taillet

Dimanche 4 juillet à 12h30 - Salle des fêtes - Taillet.  
Fraliberthé sera présent de 12h à 15h30 pour tout achat de thés ou infusions  
(Inscription auprès de Jacques Majester majester.jacques@wanadoo.fr ou 04 68 21 85 16 / 06 80 96 80 71)



## DIMANCHE 11 JUILLET à partir de 11h au bocal du Tech

### Journée champêtre du PCF 66

- 11h00 - Conférence-débat décontractée sur la Commune
- 12h30 - Apéritif
- 13h00 - Banquet des retrouvailles (participation aux frais 15€)

Inscriptions indispensables au 04 68 35 63 64 ou fede66@66.pcf.fr avant le 8/07 à midi  
Animation musicale festive avec le groupe Les Shwet's (ex Tryoland)

À l'occasion du congrès du Rassemblement National

# ENSEMBLE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

**PERPIGNAN SAMEDI 3 JUILLET**

**12h RASSEMBLEMENT & concert des TaTa**  
Place de Catalogne

**14h MANIFESTATION**  
Départ Place de Catalogne  
La manifestation sera sécurisée par un service d'ordre.

**16h CONCERT des Combo Pacheco**  
Place de Catalogne

Appel 66 contre l'extrême droite



www.letc.fr



Scan Moi

suivez-nous sur



## Journal Le Travailleur Catalan Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

FORMULE HEBDO NUMERIQUE ET PAPIER

6 mois : 40€

1 an : 78€

Site+papier

1 an : 100€

Site

1 an : 66€

Nom, prénom : .....

N° : ..... Rue, bd, ave., etc. : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ou cedex : ..... Ville : .....

Mail : ..... Tél : .....

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr  
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

**Le Travailleur Catalan**

44 av. de Prades - 66000 Perpignan  
Tél. 04 68 67 00 88 -  
mail : letravailleurcatalan@letc.fr  
Site : www.letc.fr  
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /  
N° ISSN 1279-2039

**Gérante / Directrice de publication**

Eulalie Arabia  
**Administrateur**  
Remi Cathala  
**Maquette** Priscilla Beauclair  
**Une :** © DR.  
montage infographie.  
**Illustrations :**  
© Delgé

**Impression**

Imprimerie Salvador  
33 bd.d'Archimède - 66200  
Elne (France)  
**Webmaster**  
Priscilla Beauclair /  
Dominique Gerbault  
**Publicité**  
Richard Siméon

## 2<sup>nd</sup> tour élections départementales

# Le Département reste à gauche !

**Le 27 juin dernier, les électeurs et électrices des Pyrénées-Orientales ont majoritairement voté pour les candidat.e.s de gauche aux élections départementales.**

**E**n remportant 9 cantons sur les 17 que compte le département, la gauche évite ainsi toutes tractations et négociations contre-nature. C'est une majorité stable qui est d'ores et déjà en place au sein de l'assemblée départementale même si elle subit un léger recul. Alors qu'elle était composée de 21 élu.e.s à la veille des élections, ils et elles sont 19 à former la nouvelle majorité. Les défaites sur les cantons de la Côte Vermeille et la Vallée de la Têt sont tout de même compensées par la victoire de la gauche dans les Pyrénées Catalanes, le canton de Jean Castex. C'est une claque, cette fois symbolique, pour la droite et les représentants locaux de la majorité présidentielle.

### Défaite de la droite et du Rassemblement national. L'abstention se renforce

Le Rassemblement National vit lui aussi une véritable déroute. Après l'élection de Louis Aliot à la mairie de Perpignan, tous les commentateurs s'accordaient à dire que le parti d'extrême-droite ferait son entrée au sein de l'assemblée départementale. Il n'en est rien. Aucun candidat RN ne sort vainqueur de ce second tour. Plus étonnant encore, sur la moyenne des cantons perpignanais, le RN ne devance ses adversaires que sur Perpignan 6, et seulement de 10 voix. Il est sans conteste le grand perdant de ces élections. Car quoi qu'on en dise, le vote de barrage contre l'extrême-droite, même s'il est fragile, fonctionne encore. Mais, comme le dit la formule consacrée, le grand vainqueur de ces élections reste l'abstention. Malgré une participation en légère hausse pour ce second tour, 61,94 % des électeurs et électrices ont décidé

de ne pas se rendre dans les bureaux de vote. Cette abstention record doit préoccuper l'ensemble des responsables politiques. Les élu.e.s de la nouvelle majorité devront mener un travail de terrain notamment pour faire vivre la démocratie participative, l'un des axes de campagne des candidat.e.s "Mon Département en commun".

### Une majorité plurielle

Parmi les 12 nouveaux élu.e.s qui feront leurs pre-

miers pas au sein de l'assemblée départementale, 6 siégeront dans les rangs de la majorité. Alors que les socialistes étaient au nombre de 13 dans la précédente assemblée, ils sont aujourd'hui 10 dont 5 nouveaux élu.e.s.

Le Parti Communiste maintient, lui, un groupe à 5 membres. Ses sortant.e.s ont toutes et tous été réélu.e.s : Nicolas Garcia sur la canton de la Plaine Illibéris, Françoise Fiter et Rémi Lacapère sur le canton Perpignan 3 - Cabestany et Lola Beuze sur le canton de la Vallée de l'Agly. Françoise Chatard, apparentée communiste, fait son entrée à l'Hôtel du département après avoir été élue sur le canton Perpignan 5 - Canohès. C'est une véritable victoire pour le PCF qui maintient ses positions, et qui, avec Françoise Chatard, s'implante encore un peu plus sur la ville de Perpignan.

Quatre autres élu.e.s viennent compléter la liste des membres de la majorité : un membre du Parti Radical de Gauche et trois divers gauche.

Avec la nécessité d'avoir le soutien d'au moins 18 conseillers départementaux pour former une majorité, aucune des composantes de celle-ci ne peut prétendre diriger seule le Département. Cette interdépendance renforcera, sans nul doute, l'écoute et le travail collectif au service de la population.

Il est à noter que plusieurs forces de gauche, dont la FI et EELV, du fait de leur élimination dès le premier tour, n'auront aucun représentant au sein de l'assemblée départementale. Pourtant, si les membres du parti écologiste avaient accepté l'accord proposé par la majorité sortante, ils auraient, à l'heure qu'il est, plusieurs conseillers départementaux sur le territoire.

David Arabia



Françoise Fiter, Nicolas Garcia, Françoise Chatard, Rémi Lacapère et Lola Beuze, élu.e.s communistes.

## Élections régionales

# Un triomphe de Carole Delga en Occitanie

**La Région reste à gauche avec la présidente la mieux élue de France avec 57,78 %.**

**C**ontre toute attente, Carole Delga était déjà arrivée largement en tête dès le 1<sup>er</sup> tour frôlant les 40 %, encore fallait-il transformer l'essai. Ce fut chose faite et de très belle manière !

Ce fut une triangulaire bien maîtrisée. La liste « *L'Occitanie en commun* » qu'elle a menée relègue loin derrière elle ses adversaires, le RN avec 24 % et Les Républicains avec 18,22 %. La liste d'union de la gauche engrange près de 285 000 voix supplémentaires entre les deux tours. Beaucoup plus que la somme obtenue avec les deux composantes de gauche -EELV et FI- qui ont décliné cette union.

Les premières déclarations de la présidente Carole Delga montre son humilité. « *Courage, proximité et bon sens guident notre action. Ce résultat m'honore et m'oblige. J'en mesure la portée et la puissance* » a-t-elle annoncé encore émue par son suc-

cès. Carole Delga a souligné le travail concret accompli depuis 6 ans en faveur des habitants d'Occitanie. « *En politique, il faut être dans la clarté, la cohérence, la constance avec la volonté de servir la population qui, alors, vous fait confiance* », a-t-elle ajouté. Elle montre toute sa fierté d'avoir fait « *reculer l'extrême droite* » contre laquelle elle n'a jamais transigé. Elle promet de continuer à « *incarner cette gauche plurielle, écologiste et citoyenne* » en faveur d'une Région. Elle « *refuse la fatalité et le déterminisme* » pour une Région touchée par le chômage et la crise sanitaire.

### Une nouvelle donne

La liste d'« *Occitanie en commun* » est arrivée nettement en tête dans les 13 départements d'Occitanie, dimanche 27 juin. Ce succès entraîne une augmentation substantielle du nombre de conseillers régionaux communistes.

Celui-ci passe de 6 élus à 15. Hormis la Lozère, chaque département de la Région aura au moins un élu communiste. Ce qui augmentera sensiblement les prises en compte de nouveaux dossiers. Patrick Cases reste l' élu régional pour les Pyrénées-Orientales.

Le jour où sortira ce numéro du TC, Carole Delga sera officiellement recon-

duite à la tête de l'Occitanie. La présidente socialiste disposera d'une majorité confortable de 109 élus PS, PCF, PRG, société civile et quelques fidèles écologistes. L'opposition sera constituée de 28 élus du RN (qui en perd 12) et de 21 élus des Républicains (au lieu de 25).

Dominique Gerbault



Carole Delga entourée de candidats de la liste des Pyrénées-Orientales.

## Second tour des élections

# L'abstention s'enracine

**Le second tour a confirmé la grève des urnes entamée au premier tour des scrutins. Le Rassemblement national subit un échec cinglant et le parti présidentiel endure une véritable déroute.**

**D**imanche dernier, une nouvelle rupture démocratique s'est produite. L'abstention a atteint des sommets au second tour des élections régionales et départementales : près de deux Français sur trois ne se sont pas déplacés (65,7 %). Soit plus de 30 millions de citoyens. Elle ne diminue que d'un point par rapport au premier tour (66,7 %) alors qu'elle est traditionnellement nettement

moins importante au second tour. Comme si, quel que soit l'enjeu, donner de la force à ses idées ou barrer la route à celles que l'on combat, l'électeur ne voyait plus l'intérêt de passer devant les urnes. Cette abstention massive traduit une profonde colère à l'égard des représentants politiques et des institutions de la V<sup>e</sup> République. À en croire l'institut de sondage Ipsos, 27 % des électeurs

se sont abstenus de voter par « *mécontentement* » de la classe politique, par « *désamour* » envers les listes et les candidats (23 %) et par « *manque d'intérêt* » pour ce double scrutin (18 %). Si cette cassure entre les institutions et les électeurs affecte toutes les catégories socioprofessionnelles, elle touche surtout les classes populaires : les ouvriers (74 %) ont en effet ignoré les urnes plus nettement que les cadres (63 %) et les professions intermédiaires (71 %). Et 49 % des retraités ont délaissé les urnes, tandis que 79 % des moins de 35 ans ne se sont pas déplacés. \*

### L'échec du RN, la claque pour LaREM

Deuxième fait important de ce second tour : l'échec cinglant du Rassemblement national. Alors qu'un raz-de-marée de l'extrême droite était annoncé par les médias, le Rassemblement national est en recul dans les deux scrutins. Le parti de Marine Le Pen se voyait à la tête d'au moins une région, il n'en gagne aucune et perd même un certain nombre d'élus régionaux. Ainsi, il régresse de 13,14 % à 10,79 % en Ile-de-France. Même chose pour les élections départementales : loin de

toutes les conquêtes annoncées, il accuse des pertes sèches, ne l'ayant emporté dimanche que dans 14 cantons, contre 35 en 2015. Dans le Pas-de-Calais, terre d'élection de Marine Le Pen, le RN ne remporte que six élus contre douze sortants.

Enfin, le parti du président a reçu une magistrale gifle dans les deux scrutins. Aux élections régionales, LaREM subit une véritable déroute, y compris lorsque des ministres étaient candidats. Le parti d'Emmanuel Macron n'aura que 85 élus régionaux. Au niveau des départementales, LaREM ne s'impose qu'à de rares exceptions, comme dans des cantons du Jura, à Aix-en-Provence ou dans les Pyrénées-Atlantiques dont le président Modem parvient à tirer son épingle du jeu, à la faveur d'une alliance avec la droite.

Certes, ces élections ne disent rien de définitif sur la suite et l'échec du RN et de LaREM ne signifie pas que le duel Macron/Le Pen n'aura pas lieu. Mais elles prouvent qu'il n'est pas inéluctable.

René Granmont

\* Nous reviendrons sur les causes profondes de cette abstention dans un prochain numéro.

Encore un très fort taux d'abstention



## Élections régionales

# La prime aux sortants

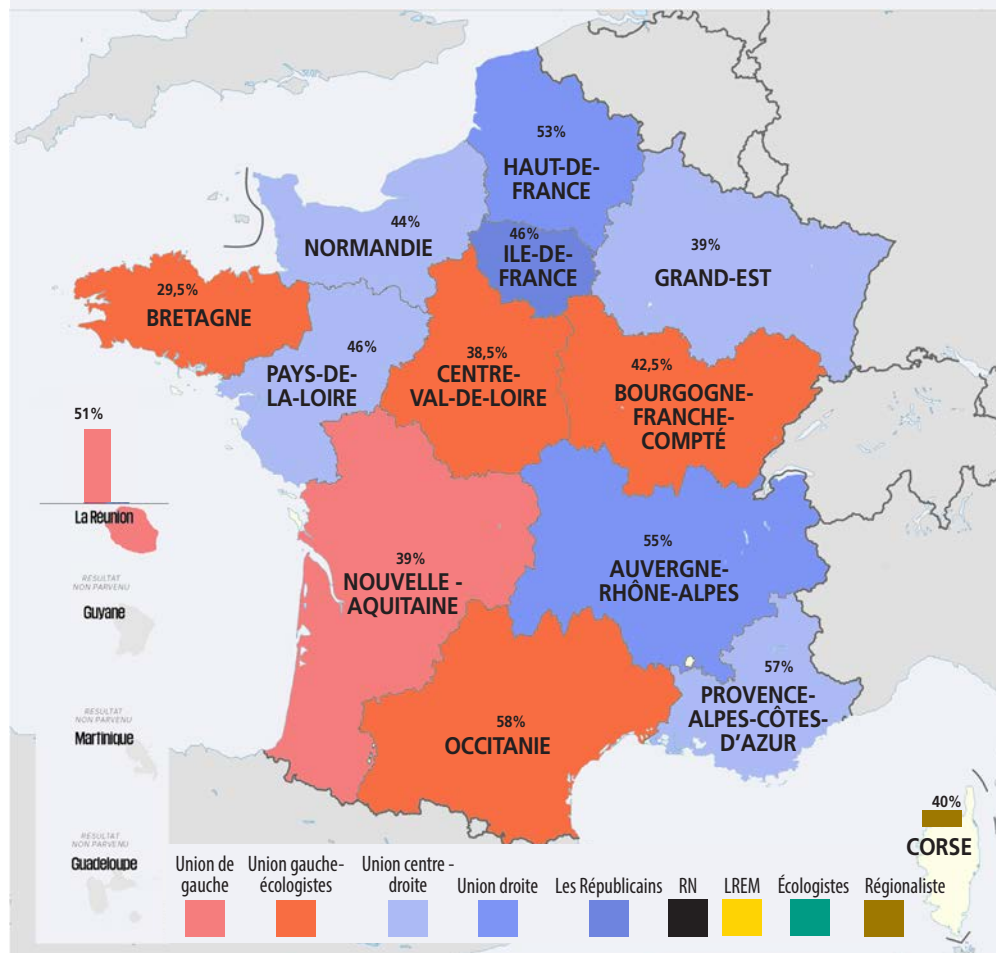
**Si dans l'Hexagone les exécutifs régionaux ne changent pas de couleur, outre-mer, la gauche gagne trois régions.**

**L**e second tour du scrutin régional n'a rien bouleversé dans l'hexagone : la droite reste à la tête de 7 régions quand la gauche en dirigera 5. À noter que le Rassemblement national n'a pas réussi à mettre la main sur la région Paca, le front républicain ayant encore fonctionné malgré l'annonce médiatique de sa disparition. Les présidents sortants, de gauche comme de droite, ont été brillamment réélus en progressant le plus souvent sur leur score de 2015. Ainsi en est-il de Carole Delga en Occitanie ou de Laurent Wauquier en Auvergne-Rhône-Alpes. Mais il convient de nuancer cette analyse, l'accroissement en pourcentage cachant une nette baisse en nombre de voix suite au taux record d'abstention.

Par contre, des régions ont bel et bien basculé de la droite vers la gauche. C'est le cas à La Réunion où la l'apparentée communiste Huguette Bello a délogé Didier Robert (LR), avec 51,85 % des voix. Même chose en Guyane où Gabriel Serville, soutenu par le PCF, la FI et le PS, l'emporte avec 54,83 % des voix face au sortant LR, Rodolphe Alexandre, proche d'Emmanuel Macron.

La Martinique bascule également à gauche, avec Serge Letchimy, président du Parti progressiste martiniquais, fondé par Aimé Césaire, qui récupère son siège avec 37,72 % des voix dans une quadrangulaire.

### Résultats du 2<sup>nd</sup> tour des élections régionales et territoriales



## Élections départementales



# Mini-vague bleue sur les départements et raclée pour LaREM et le RN

Si la gauche espérait sortir renforcée du scrutin départemental, force est de constater que c'est bien la droite qui sort vainqueur. LR et ses alliés pourraient diriger 73 départements. La droite s'impose dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Finistère, le Puy-de-Dôme et dans le Val-de-Marne dirigé depuis 45 ans par le PCF. Dans les départements du Nord et des Bouches-du-Rhône conquis en 2015, LR et ses alliés confirment ces majorités. Notons qu'en nombre d'élus, la droite recule, passant de 2 329 à 2 174 conseillers départementaux mais cette baisse est compensée par la forte progression des « divers » qui passent de 33 à 110. Ce sont eux qui décideront de la majorité en Seine-Maritime et en Ardèche, où gauche et droite sont à égalité. Malgré les conquêtes de la Charente, des Côtes-d'Armor, la gauche ne dirigera que 27 départements, contre 30 auparavant. Un recul qui se traduit aussi en termes d'élus, passant de 1 543 à 1 476. Pour l'extrême droite, ces élections départementales ont tourné à la déroute. Le RN ne s'impose que dans 14 cantons, contre 35 en 2015. Dans le Pas-de-Calais, le RN ne remporte que six élus contre douze sortants.

## Réactions

# Un scrutin peut en cacher un autre

**Les responsables politiques analysent les résultats du second tour des élections départementales et régionales avec en ligne de mire l'élection présidentielle.**

Le second tour des élections départementales et régionales a confirmé le taux historique de l'abstention. Il a aussi confirmé les données du premier : régression du RN, renforcement de la droite, échec de LaREM, bonne tenue de la gauche. Des aspects que beaucoup relie à la future élection présidentielle.

Tous les responsables politiques s'inquiètent du désintérêt manifeste pour ces scrutins.

Certains vont loin, comme un responsable RN engeulant carrément les abstentionnistes ! D'autres se contentent de peu, tel Mélenchon, notant que des élus LFI siégeront désormais dans sept assemblées régionales. Ou Stanislas Guerini (LaREM) se réjouissant d'avoir « des centaines d'élus. » Julien Bayou, secrétaire général d'EELV, se félicite d'un scrutin qui a fait la démonstration de la capacité unitaire « autour d'un projet commun pour battre les forces réactionnaires. » Pendant qu'Olivier Faure (PS) pense que les résultats des dernières élections « réfutent le duel Macron-Le Pen. »

Au Parti communiste, Fabien Roussel donne deux chiffres : en 2015, le PCF avait des élus dans 39 départements, après le scrutin du 27 juin, ce parti en a dans 52 départements. Les communistes voient aussi



Julien Bayou, EELV, Olivier Faure, PS, Fabien Roussel, PCF, Jean-Luc Mélenchon, LFI.

leur nombre de conseillers régionaux doubler. S'ils saluent la victoire d'Huguette Bello à La Réunion, ils déplorent la perte « douloureuse » du département du Val-de-Marne. Dans une déclaration, la direction nationale du PCF déclare « le pouvoir doit entendre le message des Français et renoncer à ses réformes de régression sociale. » Elle note également la fierté des communistes « d'avoir contribué à la défaite du RN. »

L'échéance suivante, l'élection présidentielle, est dans toutes les têtes. Fort de positions confortables, chez LR on annonce « nous préparons l'élection présiden-

tielle avec le même sérieux, la même rigueur(...)De très belles perspectives s'offrent à nous. » Au RN, on évacue rapidement le sujet, tout ça, c'est la faute aux électeurs qui n'ont pas voté. Mais M. Le Pen se dit « plus que jamais déterminée » pour la suite. Au PCF on observe « Ces résultats ouvrent une nouvelle période politique dans laquelle les communistes entendent poursuivre résolument le combat pour une issue à la crise, contre l'extrême droite, et mettre en échec les projets de la droite. »

Nicole Gaspon

# Les communistes sortent globalement renforcés

**Malgré des défaites, les élus du PCF voient leur implantation territoriale s'accroître, tant dans les régions que dans les départements.**

La progression est très nette pour les élections régionales. De 29 conseillers régionaux, les élus communistes passent à 62 après le scrutin du 27 juin. Ils font en particulier leur retour dans des régions où ils étaient absents depuis 2015 : en Nouvelle-Aquitaine, où le PCF compte 10 élus, en Bourgogne-Franche-Comté, avec 8 élus, et en Centre-Val de Loire avec 6 conseillers régionaux communistes. En Occitanie, le PCF double son nombre d'élus, passant de 7 à 15. En Bretagne, il gagne un siège, alors qu'en Île-de-France, il perd un élu, passant de 8 à 7.

Résultats Parti communiste métropole



Au plan départemental, le PCF voit son implantation territoriale renforcée, avec des élus présents dans 52 départements contre 39 auparavant. En revanche, la perte du Val-de-Marne est un coup dur : le PCF ne dirige plus d'exécutifs départementaux. En effet, il a échoué dans son entreprise de reconquête de l'Allier, perdu en 2015. Malgré des pertes dans certains départements, les communistes compteront davantage de conseillers départementaux : 160 depuis dimanche soir, contre 155 auparavant. En particulier, dans le Pas-de-Calais, où ils progressent au détriment du RN, emportant 9 élus départementaux contre 4.

Résultats Parti communiste Réunionnais



## Éducation

## Le grand oral du bac, la grande impréparation

**Fleuron du bac Blanquer, le grand oral s'est déroulé du 21 juin au 2 juillet. Outre la philosophie douteuse de cette nouvelle épreuve du bac, il a surtout été révélateur d'une impréparation totale.**

Bac Blanquer : le grand bordel...



Les attendus du « grand oral » innové cette année, étaient d'évaluer les capacités de l'élève à s'exprimer. Les 5 premières minutes étaient dévolues à la présentation d'un sujet d'une de ses spécialités. Suivies de 10 minutes de questionnement du jury sur le sujet. Et enfin 5 minutes réservées à l'orientation envisagée. Type entretien d'embauche. Le jury était censé être composé de deux examinateurs, un professeur de la spécialité et d'un enseignant du tronc commun, sorte de candidat ou de directeur de casting. On peut déjà s'interroger sur ce type d'épreuve, injuste socialement et d'une grande violence pour les candidats les plus fragiles. Mais les nombreux dysfonctionnements ont mis clairement en lumière l'amateurisme du ministère de l'Éducation. Du côté des enseignants, certains ont reçu leur convocation pour être jury quelques heures avant l'épreuve. D'autres ont été convoqués, mais finalement renvoyés chez eux car pas attendus dans l'établissement. Certains jurys étaient sans le professeur de la spécialité. Pour d'autres il a fallu faire appel en urgence à des professeurs de l'établissement pour constituer le binôme. Du côté élèves, certains, convoqués, ont dû rentrer chez eux faute de jury. D'autres ont été interrogés sur une autre partie du programme. Bref impréparation des élèves, impréparation des enseignants, impréparation de l'administration. Copie à revoir monsieur le Ministre.

Anne-Marie Delcamp

## Assurance-chômage

## Un nouveau camouflet pour le gouvernement

**Le Conseil d'État porte un coup à la réforme de l'assurance chômage sur la forme, mais pas sur le fond.**

L'assurance-chômage est un outil de solidarité et de justice sociale. A Bruxelles, les pays membres de l'UE se sont engagés à poursuivre leurs réformes structurelles dont la refonte de l'assurance-chômage.

Le gouvernement d'Emmanuel Macron a décidé de s'attaquer à cet outil et vise à réaliser 2,3 milliards d'économie sur le dos des chômeurs. Cette réforme devait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Dans le contexte de la crise économique et sanitaire actuelle, ce sont des milliers de travailleurs précaires, intermittents, ceux qui alternent chômage et contrats précaires, les femmes et les mères seules qui seraient fragilisés.

Saisi par plusieurs syndicats, le conseil d'État, qui a déjà obligé le gouvernement à revoir sa copie pour inégalité d'indemnités, vient, le 22 juin de suspendre les nouvelles règles de calcul de l'assurance-chômage proposées par la ministre du Travail. La juge des référés explique : « *Les incertitudes sur la situation économique ne permettent pas de mettre en place, à cette date, ces nouvelles règles qui sont censées favoriser la stabilité de l'emploi en rendant moins favorable l'indemnisation du chômage des salariés ayant alterné contrats courts et inactivité* ».

### Les actions qui se mènent par le haut seront-elles suffisantes ?

La saisine du conseil d'État par l'intersyndicale a porté ses fruits. Pour la CGT : « *Cette réforme a pour but de faire de violentes économies sur le dos des travailleurs précaires en rendant encore plus malléable et disponible une main d'œuvre, très jeune, servant d'armée de réserve au patronat.* »

Après cette première victoire, qui ne touche pas au fond de la réforme, syndicats et associations restent vigilants, et avec raison, puisque la ministre du travail a déclaré : « *Le conseil d'État nous demande d'attendre encore un peu.* » « *On va examiner les réponses qu'on peut apporter sur la reprise économique et dynamique de l'emploi afin de permettre une application rapide de la réforme.* »

De nouvelles luttes et batailles en perspective cet automne...

Joëlle Allemand

## Médias

## Quand les ondes deviennent brunes...

**Avec Europe 1, Vincent Bolloré agrandit un empire média dont la ligne éditoriale se situe à l'extrême droite.**

La semaine dernière, les salariés d'Europe 1 étaient en grève à plus de 70 %. Ils ont voté une motion de défiance contre leur directeur de l'information : « *Tordre les faits, proposer des faits alternatifs, ce n'est pas l'esprit d'Europe 1. La grande tradition de rigueur, de mesure, d'indépendance intellectuelle de notre radio mérite mieux.* ». Ils exprimaient ainsi leurs craintes devant la volonté de Vincent Bolloré d'arrimer leur station de radio à CNews. Cet arrimage s'est déjà traduit par l'arrivée à la tête du service politique d'un transfuge de Valeurs actuelles et, à la matinale, de Dimitri Pavlenko, connu pour tendre la perche à Éric Zemmour sans opposer la moindre contradiction au sinistre personnage. En résumé, les salariés d'Europe 1 ne veulent pas que leur micro se transforme en un mégaphone de propagande et de fake news. Déjà le rachat d'I-Télé s'était traduit par une véritable remise au pas de la rédaction, pour en faire, avec CNews, une chaîne militante faisant une large part à l'extrême droite. Ce qui s'engage à Europe 1 est du même tonneau. Des journalistes sont sanctionnés dès qu'ils émettent ouvertement une opinion contraire à la direction. C'est l'indépendance même du travail journalistique qui est remise en cause.

Faut-il laisser les Médias aux mains de milliardaires ultra-réacs ?



Telle est la loi dans les monopoles médiatiques qui matraquent en continu une information repeinte en brun. Ces empires sont en train de tuer le pluralisme et les espaces d'expression démocratique. Or il existe un cahier des charges entre le CSA et les chaînes de radio et de télévision : le matraquage d'idées toxiques peut donc être stoppé... si l'État le souhaite. Et qu'on ne vienne pas parler de liberté d'expression, le racisme éreuté par les chroniqueurs de CNews et consorts est un délit au regard de la loi. Il faut mettre un terme à cette dérive, sauf à revivre cette terrible prophétie d'Albert Camus : « *Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles.* »

René Granmont

# Prisonniers politiques

## Enfin libérés

**Les neuf Catalanes et Catalans emprisonnés à la suite du référendum du 1<sup>er</sup> octobre 2017 bénéficient d'une grâce gouvernementale. La perspective d'une solution politique avance.**

Le verdict d'un procès inique à Madrid condamnant à de lourdes peines neuf élu.e.s catalanes, totalisant à eux tous plus de 100 ans de prison, n'a pas laissé l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe indifférente. Au début de l'année 2021, elle a rejeté à une large majorité tous les amendements du PP et du PSOE qui s'opposaient à un appel majoritaire de l'Assemblée à la libération des prisonniers politiques ainsi qu'à la persécution des exilés et à la fin de la répression.

Dans le même sens, en juin 2021, la commission des Droits humains avait rappelé la disproportion des sanctions pénales et conseillé à l'Espagne la mise

en route d'une réforme du délit de sédition dans le code pénal espagnol pour « éviter des sanctions disproportionnées pour les transgressions non violentes ».

### Vers la fin d'un bras de fer

Dans le même temps, Pedro Sanchez annonçait qu'il signerait la grâce pour les neuf prisonniers le 22 juin 2021. Ce sont des grâces réversibles et sous réserve, ce qui ne s'est jamais vu. La grâce officielle a permis à toutes et tous de sortir de prison pour les fêtes de la Saint Jean. Les prisonniers politiques catalans retrouvent une vie normale certes, mais encore sous la pression de la surveillance. Cela ne peut masquer

le préjudice d'une peine disproportionnée, ni la persécution des exilés toujours en vigueur, ni la répression dont sont victimes encore à ce jour plus de trois mille catalans qui ont participé à l'organisation du référendum.

Cette grâce est le premier pas vers un dégel de la situation et une volonté de trouver un accord politique. Beaucoup, du côté de Puigdemont, s'estiment déçus par cette grâce et auraient voulu l'amnistie, ce qui dans le contexte politique espagnol est encore impossible vu le rapport de force extrême fragile et, surtout l'impossibilité qu'a le gouvernement de remettre en cause les prérogatives du Tribunal Suprême, sorte d'État dans l'État et résidu de la



période franquiste. Cette libération doit être d'abord vue comme un énorme soulagement pour elles, eux et leurs familles. C'est aussi une bonne nouvelle pour toute une région dont le président, Pere Aragones, est le premier à représenter l'ERC à ce niveau depuis 1934. La suite n'est pas écrite, mais elle permet de donner à la coalition en place une marge de manœuvre qu'elle n'avait pas eu lors de son arrivée au pouvoir en 2019.

Yvon Huet

## - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

**SUMACAS PERPIGNAN MERCADER**, EURL au capital de 470.739 €, siège social : 1 Cours Antoine Guichard, 42 000 Saint-Etienne, 824 525 398 RCS Saint-Etienne.  
Le 24/06/2021, l'associé unique a transféré le siège social du Boulevard Félix Mercader - 66000 Perpignan au 1 Cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Etienne et modifié l'article 5 des statuts en conséquence.

### ORIENTAL POULET

**SASU au capital de 200 €**  
**Siège social :**  
**27 RUE FRANCOIS DE CHATEAUBRIAND, 66000 Perpignan**  
**889 123 691 RCS de Perpignan**

En date du 30/04/2021, le président a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. AIT ALI MOHAMED, demeurant RESIDENCE MUCHARAT BAT 6 ESC 1 APP 137, 66000 Perpignan pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Perpignan.  
Radiation au RCS de Perpignan

Par acte SSP du 24/06/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI SGAM  
Objet social : toutes opérations immobilières  
Siège social : 3 rue Cassanyes, 66600 Espira-de-l'Agly.  
Capital : 400 €  
Durée : 99 ans  
Gérance : M. POTHIN Mike, demeurant 3 rue Cassanyes, 66600 Espira-de-l'Agly  
Immatriculation au RCS de Perpignan

### FU-GI

**Société civile immobilière**  
**Au capital de 1 524,49 euros**  
**Siège social : 1 Place Jean Barniquel, 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE**  
**Siège de liquidation : 1 Place Jean Barniquel, 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE**  
**421 881 848 RCS PERPIGNAN**

Aux termes d'une décision en date du 07/06/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Françoise FUENTES, demeurant 1 Place Jean Barniquel, 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 1 Place Jean Barniquel, 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribu-

nal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au RCS.  
Pour avis, le Liquidateur

**CAT IMMO 2**, SCI au capital de 500.00 €, Siège social : 22 rue de cardoze 33200 BORDEAUX, 849 032 248 RCS BORDEAUX.

AGÉ du 15/06/2021 : Il résulte que le siège sociale a été transféré, à compter du 15/06/2021, de 22 rue de cardoze, BORDEAUX (Gironde), à SAINT NAZAIRE (66570), 3 Rue Aristide Maillol. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Il est rappelé les caractéristiques suivantes : Durée: 99 ans. Objet: La gestion de son patrimoine immobilier, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location, vente ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Gérant: M. FLEURY Stéphane, 3 Rue Aristide Maillol 66570 SAINT NAZAIRE. Désormais la société sera inscrite au GTC de PERPIGNAN.

### COMMUNE D'ELNE

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**PROCEDURE ADAPTEE de > 90 000 € H.T**  
**(Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.)**

-00-

- 1) IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :  
\* Commune d'ELNE, boulevard Voltaire- B.P. 11-66 200 ELNE Cedex.
- 2) PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :  
\* La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 3) OBJET DU MARCHE :  
\* Marché d'acquisition de véhicules neufs et/ou d'occasion pour les services techniques de la ville d'Elne.
- 4) DESIGNATION DES LOTS :  
\* Marché alloti en 6 lots :

- Lot n°1 : ACHAT VUL (Véhicule utilitaire léger) NEUF  
Châssis simple cabine équipé d'un bras de chargement de caisson type polybenne, livré sans caisson.
  - Lot n°2 : ACHAT VUL (Véhicule utilitaire léger) d'OCCASION  
Châssis simple cabine équipé d'une benne basculante
  - Lot n°3 : ACHAT VUL (Véhicule utilitaire léger) d'OCCASION  
Châssis simple cabine équipé d'une benne basculante
  - Lot n°4 : ACHAT VUL (Véhicule utilitaire léger) d'OCCASION  
Châssis simple cabine équipé d'une benne basculante
  - Lot n°5 : ACHAT VL (Véhicule léger) NEUF  
Véhicule neuf de type citadine ou petite citadine Electrique devant servir de véhicule de liaison.
  - Lot n°6 : ACHAT VUL (Véhicule utilitaire léger) d'OCCASION  
Véhicule léger petit utilitaire, motorisation hybride ou bio-carburant de type kangoo berlingot, nemo.
- \* Les codes CPV sont :  
- 34115300-9 Véhicules de transport d'occasion  
- 34144700-5 Véhicules utilitaires  
- 34144900-7 Véhicules électriques
- VARIANTES :**  
Les variantes sont autorisées. Se référer au règlement de la consultation art 2.3

Cependant les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base)

- Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.
- 5) DELAIS D'EXECUTION :  
\* Le contrat est conclu à compter de sa notification.
  - 6) MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :  
\* Le dossier de consultation est uniquement mis à disposition des opérateurs économiques sur le site : <https://www.webmarche.eu> (téléchargeable gratuitement).
  - 7) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE :  
\* Se conformer l'article R2144-4 du Code de la Commande Publique et au règlement de la consultation à l'article 5 du règlement de la Consultation.
  - 8) DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le jeudi 15 juillet 2021 à 12 heures.
  - 9) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :  
\* Le délai de validité est fixé à 30 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
  - 10) MODALITES D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES :  
La transmission des documents par voie électronique est obligatoire. Elle est effectuée sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.webmarche.eu> (pour plus de détails se reporter à l'article 6 du Règlement de la Consultation).

11) CRITERES D'ATTRIBUTION :  
\* Pour les LOTS N° 1 ET N° 5  
- Prix des prestations: note sur 50 (coeff.50%)  
- Valeur technique : note sur 25 (coeff.25%)  
- Performances en matière de protection de l'environnement: note sur 25 (coeff.25%)

\* Pour les LOTS N°2, 3, 4 et 6  
- Prix des prestations: note sur 40 (coeff.40%)  
- Valeur technique : note sur 45 (coeff.45%)  
- Performances en matière de protection de l'environnement: note sur 15 (coeff.15%)

12) MODALITES DE FINANCEMENT : par autofinancement  
13) PROCEDURE DE RECOURS :  
Tribunal Administratif de Montpellier- 6, Rue Pitot-34 003 MONTPELLIER- Tél : 0467548100  
Le Tribunal Administratif peut, également, être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

14) RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET/ OU ADMINISTRATIFS :  
Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.webmarche.eu>  
Se référer à l'article 8 du Règlement de la Consultation

15) DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION AU JOURNAL D'ANNONCES LEGALES (J.A.L.) SUR LE PROFIL ACHETEUR ET LE SITE Internet AMF66 : le 30 juin 2021  
Le Maire,  
Nicolas GARCIA.

immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est: SCI EL CAMINO  
Le siège social est fixé à: VINCA (66320), 12 Carrer du Real  
La société est constituée pour une durée de 99 ans.  
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).  
Les apports sont MILLE EUROS (1.000,00 EUR).  
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.  
Les gérants sont Monsieur Patrice Dominique GARCIA demeurant au 12 carrer du réal (66320) VINCA et Madame Christelle Stéphanie BILLAND demeurant au 12 carrer du réal (66320) VINCA. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN  
Pour avis  
Le notaire.

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jérôme de ZERBI, Notaire Soussigné de la Société Civile Professionnelle « Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN (66000) 44, Rue Hector Guimard, le 21 juin 2021 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :  
Associé :  
Monsieur Christophe Pierre Michel TURRO, époux de Madame Caroline Jeanne DREYER, demeurant à PERPIGNAN (66000) 48 Avenue Torcatils.  
Forme: entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  
Dénomination : OKARA  
Siège social : PERPIGNAN (66000).  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Capital social fixé à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 EUR), divisé en 1000 parts de UN EURO (1,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 1000 attribuées à l'associé unique.  
Objet : Achat en vue de la revente en qualité de marchand de biens, de tous biens mobiliers et immobiliers, fonds de commerce, actions ou parts de société immobilière, leur location, leur exploitation, leur mise en valeur, leur transformation ou leur division, activité de locations, achat et vente de tous biens immobiliers, de fond de commerce, de droit au bail ou entreprises immobilières, toutes opérations de gestions d'immeuble, toutes opérations de promotion immobilière, gestion et conduite d'opérations, assistance et conseil à la maîtrise d'ouvrage, ainsi que toutes activités connexes et complémentaires.  
Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres.  
Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.  
L'exercice social commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.  
Par exception le premier exercice social se terminera le 01 décembre 2022.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN.  
Le gérant est Christophe Pierre Michel TURRO demeurant à PERPIGNAN (66000), 48 Avenue Torcatils.  
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de  
Pour avis  
Le notaire.

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jérôme de ZERBI, Notaire Soussigné de la Société Civile Professionnelle « Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN (66000) 44, Rue Hector Guimard, le 15 juin 2021, a été constituée une société civile

## Cabestany

## Après 44 ans de mandat de maire, Jean Vila passe le relais

**D'un village conquis en 1977, Jean Vila et ses équipes, ont transformé et construit le Cabestany d'aujourd'hui. Métamorphosée, c'est une ville en mouvement où il fait bon vivre.**

Lors de sa première candidature à Cabestany, Jean Vila est élu au premier tour : « A 35 ans, j'étais le plus âgé. Nous avons été à la rencontre de la population avec un questionnaire pour définir les priorités. » Il se souvient : « il y avait de jolis villas mais les élèves étaient dans des préfabriqués, il n'y avait pas de salle communale ni matériel et peu de personnel » et évoque : « On a trouvé une situation pépère. On a tout bouleversé ! Puis sont apparus des ambitions politiques. Dans les discussions, je parlais toujours du programme municipal, des engagements pris avec la population, et rendais publique la position de nos partenaires s'ils ne voulaient pas les respecter. Chaque fois, j'ai agi de la sorte. » Dès la rentrée 1978, la gratuité des fournitures scolaires et les études surveillées sont mises en place. Mais le projet de construction de classes en dur est contrarié : « On n'avait pas d'argent, il nous fallait relancer l'économie. On a créé la zone d'activités commerciales du Mas Guérido. » développe l'édile. Suivra en 1990 la réalisation du site Médipole qui a une vocation médicale.

### Ni mythe, ni sur-homme : un élu populaire

La famille Vila fuit la dictature franquiste et arrive en France en 1939 avec la Retirada. Jean naît en 1941. Son C.A.P d'ajusteur en poche, il est engagé à l'usine des Poupées Bella à Perpignan (1958-1964), en tant qu'ajusteur outilleur où il se syndique à la CGT et subit les affres de la direction. Il adhère au PCF en 1964 et devient directeur de l'agence de publicité d'Inter Perpignan Publicité. « Mon meilleur métier c'est ajusteur. Les qualités requises pour ce métier sont la précision et le sérieux. » dit-il avec fierté. Désigné par le PCF, il brigue divers mandats avec succès : conseiller régional (1986-1997), député (1997-2002), conseiller général en 1998, élection annulée par le Conseil d'État en 1999 mais réélu en 2004, 2011, 2015 jusqu'en avril 2016 où il passe la main au communiste Rémi Lacapère brillamment réélu ce 27 juin avec son binôme Françoise Fiter.

### Intercommunalité : une discorde

Voyant se profiler la spoliation des ressources qui ont fait de la ville l'une des mieux équipées du département, sans emprunt, la commune refuse d'être intégrée dans la communauté d'agglomération. « La taxe



En 2013, Jean Vila a uni pour la première fois un couple gay dans le département.

professionnelle représentait 57% des impôts locaux. Donc on avait de l'argent ! » explicite Jean Vila. Il organise alors un référendum local. 95 % des Cabestanyens refusent l'intégration. En 2010, la municipalité marque son désaccord en démissionnant. À l'élection qui suit, la population réaffirme son opposition à l'agglo et son soutien à l'équipe municipale. Cabestany sera finalement enrôlée de force par l'État. Comme prévisible, les ressources sont happées par l'agglo : « La seule erreur de gestion » reconnaît-il « on n'a pas augmenté régulièrement les impôts et donc quand on nous a privé de nos recettes, on a été obligé de les augmenter de 20% en deux ans. »

### Communiste un jour, communiste toujours

Jean Vila a toujours revendiqué son statut d'élue communiste. Homme de conviction, il est allé au bout de ses combats en gardant le cap de son idéal. Il explique sa longévité d'élue : « La principale qualité d'un élu communiste est de savoir écouter les gens et de faire ce dont ils ont besoin, et si on ne peut pas le faire, le leur dire. Cette démarche citoyenne, on l'applique à Cabestany depuis 40 ans. Les bonnes idées ne sont

pas dans la tête d'un maire ou des élu.e.s, elles sont dans la tête des 10 000 habitants de Cabestany et quand on peut les mettre en pratique, c'est une réussite que les gens font leur. » A l'extérieur, il a eu l'écoute et le respect de ses adversaires politiques. En cette période d'élections, il prend position : « Pour les présidentielles, je soutiens Fabien Roussel. Il était temps qu'on ait un candidat communiste ! Enfin on peut exprimer nos idées dans les médias ! »

### Éloignement discret

Jean Vila est déterminé : « Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que je passe le relais. C'est décidé, c'est voulu, c'est sans regret. Je reste néanmoins conseiller municipal chargé de l'urbanisme et je siégerai à la communauté d'agglo. » « Ma grande satisfaction, c'est d'avoir su associer les gens aux projets et à les intéresser à la gestion de la commune, pratique devenue une réalité, même imparfaite. » Le maire conclut : « Depuis l'après-guerre, il n'y a eu que deux hommes maires à Cabestany et demain ce sera une femme ! J'ai été candidat à toutes les élections sauf aux présidentielles, mais le plus beau des mandats, c'est celui de maire ! »

Propos recueillis par Raymonde Cathala

### Nadine, ex-conseillère municipale déléguée à la citoyenneté à Cabestany

« Jean Vila a beaucoup de charisme et une grande aura. Il a un caractère bien trempé mais on pouvait discuter. En cas de désaccord, il suffisait de proposer des alternatives ou des idées valables pour avancer. C'est un communiste intègre qui a beaucoup fait pour la ville, il sera dur à remplacer. »

### Alain Trotel, élu avec Jean Vila de 1977 à 2020, parle plutôt de l'ami

« Je l'ai vécu comme un paradoxe. Il a toujours dit ce qu'il ferait et fait ce qu'il disait, d'où la confiance des gens. Il n'était jamais autant communiste que quand il reconnaissait les mérites de ses adversaires politiques hormis le FN. Par contre il était très exigeant avec les élu.e.s de son parti, sans complaisance. Pour l'avoir vécu, j'ai compris que cette intransigeance était une forme de respect parce qu'il tenait à ce que les communistes soient les plus impliqués, les plus efficaces. Fondamentalement il aime les gens parfois avec naïveté ce qui lui a valu des blessures, il aime la vie. Il a dû déjouer des injustices contre la municipalité, des trahisons, et vécu des manœuvres qui ne l'ont pas épargné. Il a servi sa ville avec autant de passion qu'il en a mis au service de ses idées. »

### Martine et Claude, citoyens de Cabestany

« Sans jamais renier ses convictions et sa fidélité au Parti Communiste, Jean Vila a su par son engagement militant, transformer la ville de Cabestany. Cette ville qui est devenue au fil de ses mandats un modèle (...). Marié 44 ans à la ville, noces de topaze, Jean Vila semble comme cette pierre, inaltérable dans l'acide. Respect et Merci à Jean Vila. »



## Vente de l'entreprise CÉMOI

# « Nous réclamons de la clarté ! »

**La plus grande entreprise privée du département est sur le point d'être cédée. Les élus du personnel avec le syndicat CGT n'ont pu obtenir, pour l'instant, aucune information. Devant l'entreprise, ils ont alerté les salariés et la presse.**

**K**ader Abdouche est délégué du personnel CGT au Comité Central d'entreprise (CCE) du groupe familial « CÉMOI Chocolatier »\* « Nous avons d'abord eu droit aux rumeurs, aux bruits. Puis est intervenue, à l'automne, l'ouverture du capital (Septembre 2020). Le Comité Social Économique (CSE) de l'entreprise aurait dû être mis au courant ». Il poursuit, précisant le problème d'aujourd'hui. « Les élus doivent se positionner le 30 juin (ce mercredi), et la réunion préparatoire aura lieu le 29 ! Ce n'est pas acceptable ». Un cabinet d'expertise, SECAF, a produit un rapport, dans le cadre du rachat d'entreprise. Les élus du personnel ne le découvriront qu'au dernier moment. Le syndicat, contestant cette mise à l'écart des instances représentatives, pose alors les questions : « Les sites vont-ils rester ce qu'ils sont ? L'emploi va-t-il être préservé sur l'ensemble du groupe ? Pourquoi ce rachat ? Aujourd'hui, nous ne savons rien ».

### Des questions sans réponse

Dans le département des P.-O., le groupe emploie un peu plus de 600 salariés, 300 à l'usine, ici, et un peu plus sur l'ancien site Cantalou, route d'Orles, pour la direction, la comptabilité et l'administration générale. Les chiffres publics donnés par l'entreprise elle-même démontrent une « bonne santé » financière. Le chiffre d'affaire (2020 par rapport à 2019) est en hausse de 2,23 % à 423 millions d'euros, et le résultat net en hausse de 23 % à 11,658 millions. « L'entreprise n'a pas souffert de la crise sanitaire » poursuit Kader Abdouche. Alors, pourquoi cette fusion-absorption ? Le syndicat pose la question.

Michel Marc

\*D'après « l'Écho » du 18/05, « le Groupe CÉMOI, dirigée par la famille Poirrier depuis 1962, est le numéro un du chocolat en France, avec 3 200 collaborateurs, dont 2.200 en France, où il concentre neuf de ses quatorze unités de production »



Kader Abdouche, délégué du personnel au CCE de l'entreprise CÉMOI.

## Cette ville est si peu sûre...

Des commerçants du centre ville de Perpignan ont évoqué les passages martiaux du maire de la ville, qui, sans doute parce qu'il n'a peur de rien se pavane accompagné par un garde du corps, qui ressemble à un garde du corps, tout dans le muscle et l'air méchant. Il faut se savoir adoré de ses concitoyens et administrés pour avoir besoin d'un chien de garde, prêt à mordre le premier venu qui s'approcherait de sa grandeur. A sa décharge il faut dire, et c'est un thème plus que récurrent de ses discours, que cet Aliot-là a le sens aigu de sa sécurité et de la nôtre aussi bien sûr, au point de dépenser tant et plus pour acheter notre quiétude et surtout la sienne et pour apparaître pour ce qu'il n'est pas, un maire comme les autres.

J.-M.P.

## Grève à la CAF mardi 29 juin

« Nous n'avons plus les moyens de faire correctement le travail. Et l'urgence, pour les allocataires et les usagers, n'est pas un vain mot dans le domaine des allocations familiales », précisent ainsi les syndicats CGT et FO de l'établissement. Les manques de personnels (9 postes manquent à l'appel), un système informatique inadapté, les bugs successifs, le surtravail chronophage sont évoqués, qui engendrent des retards non supportables dans le traitement des dossiers. Enfin, la mise en place de « la réforme des APL » depuis janvier est aussi mise en cause.

M.M

## Mineurs étrangers

# « Exil et Intégration »

**Le 25 juin dernier, le conseil départemental a organisé un colloque intitulé « Exil et intégration » pour éclairer le parcours migratoire des mineurs jusqu'à leur intégration en France.**

**L**es missions de protection de l'enfance sont, dans les Pyrénées-Orientales, déléguées à l'Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence (IDEA). Comme l'a rappelé en introduction du colloque Bernard Le Floch, directeur des Solidarités, l'IDEA a atteint un seuil critique dans l'hébergement des mineurs non accompagnés (MNA) dès 2018. D'où la volonté de mener une réflexion avec les associations d'aide aux migrants autour d'experts et de chercheurs. Pas moins de cinq d'entre eux sont

intervenues tout au long de la journée. Interventions cadrées par Guillaume Coron, sorte de M. Loyal, maître du temps et ponctuées par Maboulette et Olga, deux clowns hilarantes parodiant les intervenants.

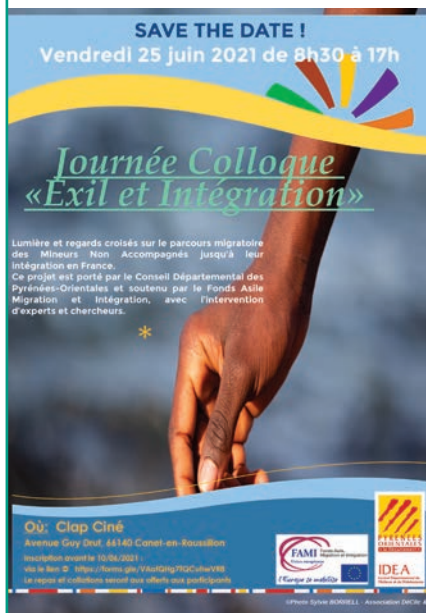
Pour Julien Long, les enfants se sont déplacés depuis des siècles, soit après la mort d'un parent, soit pour fuir la famille ou trouver du travail. Mais le plus souvent c'était une mobilité forcée vers les colonies. Il s'agissait de les éduquer à la civilisation, de leur montrer les bienfaits de la civilisation (cf. le centre militaire de Mme Massu pour les enfants des rues). Dans les années soixante, la guerre du Biafra et la famine qui en a résulté a conduit à un changement d'approche (le soft power) mais pas de réalité. Le soft power permet en fait de légitimer la domination. L'imaginaire colonial est très lent à s'user. C'est « un passé qui a du mal à passer ». Les jeunes sont avant tout perçus comme des délinquants.

En France, les jeunes en conflit avec la loi sont des jeunes qui ne sollicitent pas d'aide, voire la refusent. Souvent poly-consommateurs de drogue, ils sont « indésirables parmi les indésirables ». C'est une frange marginale mais très médiatisée qui permet de généraliser le discrédit. Ils sont en fait le produit de l'échec migratoire.

### Transculturalité

La culture est une grille de lecture du monde. Notre code culturel est différent du leur. On ne doit pas interpréter leurs dires en fonction de nos codes ni leur demander de les comprendre. Dans cette perspective, quelle est la pertinence de l'évaluation ? Les traumatismes subis peuvent entraîner des trous dans le discours et donc instiller le doute sur leur récit. L'institution leur demande d'entrer dans des cases, d'adopter nos codes pour s'intégrer. Or le passage d'un monde à l'autre est difficile. Le passage de la méfiance à la confiance est long. C'est la triangulation de la relation (éducateur, référent et interprète pérennes) qui le permettra, à condition que chacun accepte la relativité de ses propres valeurs. Une bonne nouvelle a clôturé le colloque. L'un des cinq mineurs non accompagnés qui ont participé au concours d'écriture organisé sur le département par le Mémorial de Rivesaltes autour de la notion d'Indésirable, a gagné. Les photos qui accompagnaient leurs textes ont été retenues par Visa off et seront exposées à la Chambre de Commerce du 24 août au 11 septembre. En résumé, ce fut une journée riche d'enseignements et de partage.

Anne-Marie Delcamp



### Perpignan

La Casa musicale. **Festival Vuelta** : 1, 2, 3 Juillet et 7, 8, 9, 10 à partir de 19h multiples concerts, Rock, Jazz, Rap informations : <https://www.idayvuelta-festival.fr>

Comédie des K'Talents. **Vendredi 2 juillet 21h**. Théâtre Caroline Estremo- « **Infirmière sa mère !** »

Cinéma Castillet. **Mercredi 7 juillet à 20h30 Ciné-Débat Frida Kahlo**, l'icône, l'artiste. 6€ pour les adhérents 12 pour les non adhérents€

### Saint-Nazaire

Place du Village. **Festival de l'Abriocot. Vendredi 2 juillet. Concerts 19h Les Mamzelles 21h Davy Kilembe**, à 23h **Gadjo Lolo**

Parc du Bicentenaire. **Samedi 3 juillet Animations diverses** en journée et concert à 21h30 des **Système sans interdit**.

### Banyuls-sur-Mer

Église Saint-Jean-Baptiste (av. du Puig del Mas) **Vendredi 3 Juillet à 18h. Concert de jazz proposé par l'asso. Walter Benjamin Sans Frontières** avec **Elisabeth Kontomanou** (chant) et **Stéphane Belmondo** (trompette et bugle), entrée 15€ (10€ adhérents, jeunes, chômeurs), réservation au 06 31 69 09 32.

### Ille-sur-Têt

El Taller (13) Treize. **Vendredi 2 juillet à 18h30 3<sup>e</sup> édition L'Illa dels poetes** Lecture de Khatlen Olivier et Isabelle Pujol : 13 rue Sainte Croix- Ille-sur-Têt.

### Alenya

Parc Cave Ecoiffier. **Mercredi 7 Juillet à 21h. « Pierre et le Loup »** par l'**Orchestre symphonique d'Alenya Roussillon** – Récitant Gérard Jacquet- Gratuit

### Saint-Cyprien

Jardin de la Médiathèque Prosper Mérimée. **Judi 8 juillet à 17h** La compagnie le **Pince Oreille** propose **lecture théâtralisées** et musicales de textes de **Charles Baudelaire**

### Saint-Génis-des-Fontaines

Cloître. **Vendredi 9 juillet à 18h. Du Pêcheur et de sa femme d'après les contes des Frères Grimm. La Cie. Eurythmie** un spectacle de parole et de musique en mouvement. En partenariat avec le **Festival Lyrique des Pays catalans**.

## Maghreb si loin si proche

# Des films témoignages

**À bientôt 25 ans le festival Maghreb témoigne d'une société en mouvement, avec ombres et lumières, et révèle des réalités en constante évolution.**

**À** Banyuls le 10 juin on a vu *Mica*, l'ascension imprévue d'un jeune des quartiers perdus de Casablanca grâce à son immersion imprévue dans le monde du tennis et à la protection d'une entraîneuse passionnée. Un itinéraire plus rare dans ce sport que dans le foot, selon l'opinion d'un connaisseur. Un film bien mené, bien filmé, par Ismaël Ferroukhi, réalisateur au talent connu, servi par des joueurs de tennis de qualité. Et, surtout, une plongée dans une lutte des classes impitoyable où se révèle la morgue et la force ségrégative d'une nomenclatura rivée à ses privilèges. La dernière soirée avait lieu le 17 juin à Alénia. Le premier film, un documentaire de Jacqueline Caux, *les bad girls des musiques arabes* évoquait au long du temps les destins de chanteuses rebelles et scandaleuses. Des chanteuses, qui selon la réalisatrice « *ont osé transgresser tous les tabous et se faire porteuses de*

*beauté, de ténacité et de poésie* ». De Djamilia, esclave émancipée au VIII<sup>e</sup> siècle, à Soska, qui de notre temps rappe sur Internet, les séquences évoquent Wahlada, Oum Khalsoum l'incontournable, Asmahan, Warda Al Jazaira et la reine du raï Cheikha Remitti. Avec un saut de six siècles dans le temps, l'entreprise était complexe. L'auteure s'est inspirée des Mille et une nuits pour tisser un récit aux superbes enluminures. Ravissement pour les yeux et pour les oreilles, un très beau film.

Au final *Rouge*, de Farid Bertoumi, (France-Belgique), évoque la triste réalité des industries chimiques polluantes et semeuses de mort, qui emploient surtout la main-d'œuvre immigrée, taillable et corvéable à merci. Embauchée dans l'usine où son père est le délégué syndical totalement dévoué au patron, Nour réalise très vite les dangers auxquels sont exposés les ouvriers. Une double lutte s'engage entre l'infirmière qui



connaît les dossiers et aide une journaliste qui mène l'enquête et son père qui nie (ou refuse de voir) le danger car il faut « *garder les emplois* ». Ce film fait partie de la sélection officielle Cannes 2020.

En avant donc pour le 25<sup>e</sup> Maghreb.

Yvette Lucas

### Duras

## Trois personnages à la dérive

**L'île Théâtre avait investi le Belvédère du Rayon vert à Cerbère avec Éden cinéma d'après « Un barrage contre le Pacifique ».**

**É**den cinéma, pièce de théâtre de Marguerite Duras, reprend le thème de son roman *Barrage contre le Pacifique*. L'auteure y relate l'histoire de sa mère qui, dans les années 20, quitte le Nord de la France pour l'Indochine dans l'espoir d'une vie meilleure. Espoir cruellement déçu, pour améliorer l'ordinaire d'elle et de ses deux enfants, l'institutrice jouera du piano à *L'Éden cinéma*, puis investira toutes ses économies dans l'achat de terres qui s'avéreront incultivables, elle se battra en vain contre le Pacifique, jusqu'à la folie.

Ce texte, Chantal et Daniel Mesini de l'île théâtre, le portaient en eux depuis longtemps, avec l'envie de le mettre en scène dans le cadre incroyable du Belvédère de Cerbère, un paquebot surplombant la mer en écho aux rives

du Pacifique. Après les multiples contretemps liés à l'épidémie, c'est chose faite. Deux représentations ont eu lieu dans ce lieu magique vendredi et samedi dernier.

La salle de restaurant du Belvédère, bel exemple d'art nouveau, est le décor de ce qui est une véritable tragédie. Une femme seule avec ses deux enfants s'enfonce dans le dénuement, victime des mensonges et de la corruption de l'administration coloniale. Le texte de Duras énonce le drame sans jamais tomber dans le pathos, toujours cette musique, ce rythme des mots, des répétitions, la dérision. L'équipe de l'île théâtre a privilégié le texte, jusqu'à l'os, le choix de mise en scène est d'une lecture théâtralisée qui fait la part belle aux acteurs. Quelques déplacements, un changement de costume, des voix off par moments. Le focus est mis sur le ping pong des dialogues, l'interprétation décalée, la mère est jouée par un homme, Daniel Mesini. Tout de noir vêtu, le nez sur un livre, il est tel la statue du commandeur, cette présence absente autour de laquelle tout gravite. Les enfants sont interprétés par des comédiens plus âgés que leur rôle. Chantal Mesini joue la fille adolescente, mutine, provocatrice à souhait, une torture pour le riche Monsieur Jo (Dominique Bidaubayle). Philippe Ambrosini, le frère, en costume marin, trimballe avec panache, son spleen alcoolisé. Formidablement impliqués, ces quatre là savent convaincre et émouvoir.

Duras était vraiment à Cerbère ces soirs-là, mais ce spectacle peut et doit aussi vivre ailleurs.

N.G.



**Concert**

# Nu et Manu deux artistes fous !

**Alors que de nombreux concerts ont été annulés pour la Fête de la Musique, au Comptoir Rocatin de Laroque-des-Albères, l'ambiance était à son comble !**

**A** l'ouverture de la soirée, on découvre l'artiste Manu. Au programme avec sa guitare il chante des reprises de Jimi Hendrix, Led Zeppelin ou encore Neil Young. Mais voilà qu'il nous surprend et interprète du Chuck Berry Eddie Cochran. Hallucinant ! Il est capable de tout jouer. A 25 ans Manu a déjà tout d'un grand. Sa voix, qui peut paraître jeune, a un grain particulier qui nous



Manu et Nico on offrent un magnifique concert pour le bonheur du public.

rappelle ceux qu'il aime chanter. Mais elle peut se transformer et laisser la place à une autre couleur vocale avec le blues, le rock : ses graves résonnent et vous touchent en plein ventre. Enfin il y a ces moments où il laisse à la guitare le devant de la scène. Et c'est un nouveau spectacle. Il ne joue pas de la musique, il est la musique. Il est envouté par elle. Chaque rythme, chaque note est expressive aussi bien dans la résonance des cordes que dans son être. Ses yeux, son visage sont le prolongement des notes. Des moments rares.

**Des artistes aux multiples facettes**

Le deuxième set commence. Nu ou Nico, déjà connus dans le milieu musical, s'installe. Après avoir fait diverses salles, Nu joue depuis plusieurs années en solo duo ou trio... Il écrit, compose interprète en anglais. Sa langue maternelle lui permet d'être au plus proche de ses émotions et de sa vision des choses de la vie. Celles qui blessent mais qui rendent plus fort ; ou ces instants magiques qui donnent à nos vies des couleurs inédites.

De la ballade au Rock, dans sa bulle de musique, Nico

pose les balises de son voyage et nous invite à le suivre. Devant son micro il nous offre un moment de poésie et nous emporte dans les variations vocales. Entre une voix douce et posée, il nous surprendra sur le morceau suivant avec une voix rocailleuse à la Bruce Springsteen. Recroquevillé sur sa chaise, les yeux fermés, quand il chante, son corps entier est le reflet de ses émotions. Puis il esquisse un sourire, une épaule se soulève et le ton est donné. Nico, avec une pudeur presque enfantine, nous aime en chantant. Enfin c'est le moment où deux fous se rejoignent et jouent ensemble. Des reprises et des moments d'improvisations, les deux univers de Manu et Nico semblent être une évidence. Ce duo est à la fois robuste et sensible, fou et rigoureux. Après un an et demi sans scène, Nu et Manu ont offert un magnifique concert pour le plus grand bonheur de tous. La complémentarité de ces artistes est un duo gagnant qu'il ne faut rater sous aucun prétexte. Il se produiront à l'Atmosphère, place Rigaud à Perpignan le 17 juillet prochain. Allez-y !

Anne Guichet

Instagram pour Manu : emmanuelrotelle  
Instagram pour Nico : Nulivemusic:

**Vinça**

## Un festival autour de l'orgue

**La 46<sup>e</sup> édition du festival Musique et orgue de Vinça organisé par l'Association Jean-Pierre Cavallé se tiendra cet été lors de cinq rendez-vous en l'église Saint-Julien Sainte-Baselisse dont l'orgue baroque est un joyau patrimonial.**

**L**e festival a été créé en 1975 afin de mettre en valeur l'orgue baroque de l'église Saint-Julien Sainte-Baselisse de Vinça. Cet orgue, restauré par le grand Gerhard Grenzing basé à Barcelone, est une pièce maîtresse du patrimoine départemental. Si l'orgue est dominant dans le festival, celui-ci est ouvert aux autres instruments et à la voix. La tradition veut que si le concert ne comprend pas d'orgue, il est joué en début de concert.

Les cinq concerts ont lieu les vendredis de juillet et août à 21h, un concert invité en prélude s'est tenu le 29 juin.

**Vendredi 9 juillet :**

La soprano allemande Ulrike Van Cotthem et l'organiste néo-zélandais Christopher Hainsworth proposent un programme Vivaldi, Haendel, Mozart, et quelques surprises qui sortent du répertoire habituel d'un récital orgue et voix... Avec l'amical soutien des *Amis d'Alain Marinaro*.

**Vendredi 16 juillet :**

*La Passion de Jeanne d'Arc*, de Carl Theodor Dreyer (1928), pro-



jection accompagnée à l'orgue par Paul Goussot (titulaire à Sainte-Croix de Bordeaux et Saint-Maurice de Bécon).

En collaboration avec l'association *Les Ciné-Rencontres de Prades*, un chef-d'œuvre du cinéma muet qui retrace le procès et l'exécution de Jeanne d'Arc. Paul Goussot improvise l'accompagnement musical. Une première pour le festival!

**Vendredi 23 juillet :**

Le Roi des instruments, 4 pièces

d'orgue et pièces en concert avec flûte par Mai Saitō (titulaire à Saint-Matthieu et à la Cathédrale de Perpignan, orgue de chœur) & Benjamin Gaspon (traverso).

Programme autour de la musique de clavier des maîtres de chapelle et des virtuoses du Siècle des Lumières : Lully, Marchand, Couperin, Bach, Rameau, Mondonville, Duphly.

**Vendredi 20 août :**

*Maître Perez l'organiste*, conte musical pour narrateur (Clément Riot) et accordéon (Fanny Vicens). Adaptation d'un conte fantastique de Gustavo Adolfo Bécquer (1836-1870), écrivain, poète et dramaturge espagnol.

Œuvres de Cabezón, Ligeti, Berio, Gervasoni, Hersant, Mantovani.

**Vendredi 27 août :**

L'Influence française dans la musique d'orgue de J-S Bach, récital par Benjamin Alard (titulaire à Saint-Louis-en-L'Île, Paris)

Œuvres de Bach, Couperin, Grigny, Raison.

N.G.



# Voir la poésie

Question de pédagogie : comment faire pour sortir la création la plus contemporaine de ses terres, réservées à ceux qui savent, qui croient savoir, qui disent comprendre et apprécier ? Un constat est nécessaire : il se trouve souvent que ce public-là est limité, souvent socialement déterminé, et j'ajouterais qu'il a sans doute envie de le rester.

Au TC dans le domaine culturel, local, mais pas seulement, nous faisons notre possible pour faire notre bonheur de tout ce que nous voyons, de ne pas nous laisser enfermer dans les habitudes et les traditions, de nous ouvrir à la création vivante et de travailler à sa reconnaissance. D'où déjà dans une précédente édition, une évocation du travail mené à Ille-sur-Têt par André Rober, et aujourd'hui une approche de la poésie visuelle dans le cadre de la Cinquième biennale internationale de poésie visuelle qui se tient, parallèlement, à Ille à « El taller Treize » et à Saleilles à l'atelier C. Des expositions à voir, des initiatives à soutenir. Une occasion pour nous aider à relever le défi lancé au début de cet article : ouvrir l'art à tous ! Je reste persuadé que les enjeux ne sont pas que culturels, qu'il y a dans les formes d'art les plus modernes des acquis à faire partager au plus grand nombre qui peuvent y trouver matière à émancipation.

Beaucoup de créateurs s'insèrent sans hésiter dans cette lignée et n'hésitent pas à répandre partout où ils le peuvent un peu de leurs innovations pour ouvrir sur des perspectives nouvelles et perturber des lignes

que d'aucuns, un peu réacs, souhaiteraient intangibles. La poésie visuelle est une voie d'accès à une démarche d'ouvertures sur des domaines qui sont tout sauf univoques. D'abord à cause des supports, d'un côté, la poésie des mots, des textes, de leur mise en page, d'un autre côté aussi le graphisme, les formes, les couleurs, les images, leurs contenus et leurs provocations qui résonnent avec ces textes. Pas exactement comme des illustrations qui viendraient accompagner, enjoliver, la poésie. Mais plutôt comme des signes qui la tirent à hue et à dia. Qui s'inspirent d'une esthétique libertaire. Au point souvent de nous laisser pantois et de nous confronter à notre propre interprétation où les mots et les images se superposent, avec tous les embrouillaminis possibles et impossibles. A nous de construire le sens, notre sens. Un conseil fraternel : ne vous découragez pas, ne vous imposez rien, mais laissez-vous porter par ce qui vous parle, par ce qui séduit vos yeux. Et cela peut vous parler dans toutes les langues, la poésie visuelle est internationale, comme toutes les images, et comme les biennales organisées à Ille depuis 2013.

Le catalogue édité dans la revue Nuire (n°8) qui reproduit un certain nombre d'œuvres en montre la richesse, et peut constituer une entrée intéressante dans ce que la poésie peut donner à voir.

Alors, quelques illustrations de ce mystère de la création. Ouvrez grands les yeux pour y voir le mystère de la poésie et rendez-vous à Ille et Saleilles.

Jean-Marie Philibert

**Cinquième biennale internationale de poésie visuelle d'Ille sur Têt**

**Participants**

ALLEMAGNE : ELKE GRUNDMANN, EBERHARD JANKE, SUGAR JEMER, JURGEN O. OLBRICH  
 AUSTRALIE : FIELD STUDY ARGENTINE : CLAUDIO MANGIFESTA, MARIA E QUIROGA, MARIA AMÉLICA CARTER MORALES, SAMUEL MONTALVETTI  
 BELGIQUE : BRIGITTE BRACO, MICHE-ART UNIVERSALIS, LUC FIERENS, JEAN PHILIPPE GILLIOT  
 BRÉSIL : FELIPE PACIFICO  
 BRÛSÇZ : PAULO AQUARONE, HUGO PONTES, JANYES SOAOS DE OLIVEIRA, DORIAN RIBAS MARINHO, SÉRGIO MONTEIRO DE ALMEIDA, ROBERTO KEPLER, JANYS OLIVEIRA  
 CATALUÑA : ANDRÉ ROBER, GILLES OLY, NICOLAS GONATI, DIBIER MANSFACH, FRANCISCA CARUANA, JEAN-FRANÇOIS BAYLE, ESTEVE SARENCHI, YSABELLE ERRE-SERRA, CHRISTIAN ERRE  
 ESPAGNE : MIGUEL JIMÉNEZ  
 EL TALLER DE ZENON, MANUEL XIO BLANCO  
 EUSKADI : MIKEL UNTZILLA  
 FRANCE : THOMAS SETO, JULIEN BOUTONNIER, CÉCILE MAINARDI, HÉLÈNE PEYTAU, ANTONIO SA POES, FABRICE CARAVACA, GABRIEL FABRE, JEF NIAM, SOLANGE CLOUVEL, JOEL FRÉMIOT, CHRISTOPHE MASSÉ, CHRISTIAN ALLE, GISELAINE LEJARD, JOSÉ GALDO, RÉMY PENARD, JEAN-FRANÇOIS CHAPPELLE, ANNE-MARIE JEANJEAN, JEAN-FRANÇOIS BORY, CHARLES PENNEQUIN, JULIEN BLAINE, ZAVAROV, CAMILLE ESCUDEC, JOEL THIEPAULT, VINCENT PONS  
 GRÈCE : DIMOSTHENIS AGRAFOTIS  
 HONGRIE : JÓZSEF BIRÓ  
 ITALIE : LANCILOTTO BELLINI, BRUNO CHIARLONE, MAGGI RUGGERO, GIUSEPPE CALANDELLA, CLAUDIO PARENTELA, OROZZO LUZZI, PIER ROBERTO BASSI, CINZIA FARINA, CLAUDIO ROMEO, EMILIO MORANDI, GIOVANNI AND RENATA STRADA DA, GIOVANNI FONTANA, ANGELA CAPORASO, SERSE LUIGETTI, ROBERTO FORMIGONI, ROBERTO SCALIA, SARA VAITANO  
 JAPON : KEIICHI NAKAMURA, SHIN TANABE, RYOSUKE COHEN  
 LITUANIE : MINDAGAS  
 ZIRKOSKAS LA BÉROUOS : SOPHY ROTBARD  
 MEXIQUE : IGNACIO NAVARRO CORTÉZ, SERGIO ARATH ORTIZ ROSALES, MONICA SANCHEZ VERGORA, AARON FLORES  
 Pologne : ANNA KLOS  
 Roussie : ALEXANDRE LIMAREV  
 Suisse : ROBERTO BROCO  
 THE NETHERLANDS : PIET FRANZEN SIDAC, ROD SUMMERS/VEC  
 USA : JOHN M. BENNETT, KAREN WOOD  
 URUGUAY : CLEMENTE PADIN

**DIR, CURATOR : ANDRÉ ROBER**  
 GILLES OLY, FRANCISCA CARUANA

**5<sup>ème</sup> Biennale Exposition**  
 du 19 juin au 2 juillet 2021  
**Atelier C**  
 -70 avenue des crouettes  
 66280 Saleilles  
 (sonnette pilier de gauche) 06 07 91 34 44  
**AARON FLORES, JULIEN BLAINE, FRANCISCA CARUANA, FABRICE CARAVACA, RYOSUKE COHEN, JOËL FRÉMIOT, GABRIEL FABRE, ANDRÉ ROBER**

Ouvert tous les jours de 16 h à 19 h 30 et sur RDV 19 juin 19 h  
 Lectures : Julien Blaine, Francesca Caruana

Logos: El taller, illa Art Contemporain, Editions Paraulas, DCC

## L'actu

vue par **DELGE**

Assurance Chômage : le Conseil d'Etat suspend la "réforme" du gouvernement



suivez-nous sur  
 f, twitter, YouTube, Instagram



Scan Moi

www.letc.fr

**ElnéenVrac**

Votre nouvelle épicerie du quotidien, zéro déchet, en vrac et sans emballage superflu.

Epicerie salée, sucrée, droguerie, hygiène et accessoires zéro déchet.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.  
 Le vendredi de 8h à 13h.  
 Le dimanche de 10h à 13h.

30, rue Nationale - Elne  
 Suivez l'actualité du magasin sur les réseaux ElnéenVrac

**TOURRES JEAN**  
 Electricité  
 Climatisation  
 Pompe à Chaleur  
 Entretien  
 Dépannage  
 04 68 22 86 30

**PROMOTION**

**TOURRES JEAN**  
 Electricité ALENYA

**INDUSTRIE - TERTIAIRE**  
**BÂTIMENT - CLIMATISATION**

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA  
 www.electricite-jeantourres.eu  
 Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com